

Charlotte Verhaeghe
Marketing Director Chocolate France
Mondelez International
Côte d'Or

Paris, le 1^{er} août 2023

Objet : A propos de la quantité de vide présente dans l'emballage du produit Carrés noir noisettes entières Côte d'Or - demande d'engagement et mise en demeure

Madame Verhaeghe,

Nous avons bien reçu votre courrier répondant à notre enquête du 26 juin dernier **sur les pratiques du « plein de vide » et du suremballage dans l'industrie agroalimentaire**. foodwatch et Zero Waste France ont pointé du doigt le produit « Carrés noir noisettes entières Côte d'Or » que vous commercialisez comme un exemple de produit « plein de vide » et vous ont demandé un engagement à changer ces pratiques.

Nous vous remercions du sérieux et de la précision de votre réponse qui démontre que vous avez bien conscience des enjeux pour lesquels nous vous avons sollicités. Comme vous avez pu le constater, **les consommateurs et consommatrices sont très intéressé-es par ce sujet et sont excédé-es de se sentir trop souvent dupé-es**. En l'espèce, c'est d'autant plus important que la question primordiale de l'information se double du problème du surplus d'emballage. A l'heure où les questions environnementales et climatiques ne peuvent plus être remises à plus tard, **des engagements clairs et concrets des entreprises sont nécessaires**. Car si nous identifions bien le progrès sur le passage du plastique au papier, cela ne semble pas résoudre la question du vide dans les produits du groupe Mondelez.

Dans ce cadre précis, les éléments techniques que vous précisez dans votre courrier ne répondent pas intégralement à notre question : en plus du changement de matériau, **pouvez-vous vous engager à changer le mode de fabrication et d'emballage de ce produit, afin d'en réduire davantage le « vide »? Pour ces deux engagements, quel serait l'échéance ?**

En effet, nous avons du mal à comprendre le blocage technique car **à hauteur des consommateurs et consommatrices dans les rayons des supermarchés, des produits semblables sont plus remplis**.

Comme vous le spécifiez dans votre courrier, **vostra entreprise se dit engagée dans une démarche de progrès sur la question des emballages**. Il est essentiel pour crédibiliser cette démarche de **prendre des engagements concrets**, y compris sur ce produit pointé du doigt par notre enquête.

Dans l'attente de votre réponse, que nous nous réservons le droit de publier dans la continuité de la mobilisation sur ce sujet, nous vous informons que nous avons transmis ce dossier, ainsi que tous les résultats de notre enquête à la DGCCRF.

Cordialement,



Camille DORIOZ
Responsable de campagnes